

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec, tenue à 15 rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 28 mai 2013 à 19h00.

PRÉSENCES: Les commissaires Brunke, Chiasson, Daly, Davidson, Dexter, Garbutt, Gunn, Guy, Lanyi, Larivière (par vidéoconférence), O'Brien, Perry, Shea, Taylor, Wilson, N. Young (par vidéoconférence) et R. Young, commissaires-parent Gibbons et Komm

Personnel:

Directeur des ressources humaines et informatique, M. Dubeau
Directrice des services éducatifs, M. Lothian
Directeur des ressources matérielles, de l'équipement et du transport, C. O'Shea
Directrice adjointe des services complémentaires, B. Burn

ABSENCES MOTIVÉES: Commissaires Hendry (téléphone – sans connexion) et McCrank

Le directeur général, P. Lamoureux, la directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs, éducation des adultes et formation professionnelle, R. Ahern et le directeur des services juridiques / secrétaire général, R. Vézina, sont également présents.

Appel à l'ordre

Le président, Commissaire Chiasson, appelle la réunion à l'ordre à 19h04.

C-12/13-230

Approbation de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE DEXTER PROPOSE d'adopter l'ordre avec les ajouts suivants :

- 7.4.1 Appel d'offres : MB Lord Aylmer, Campus JR – Installation de plafonds suspendus et remplacement du système de chauffage
- 7.4.2 Appel d'offres : MB École Dr. S. E. McDowell – Enlèvement de l'amiante
- 7.4.3 Appel d'offres : MB École Greater Gatineau – Enlèvement de l'amiante
- 7.4.4 Appel d'offres : MB Lord Aylmer, Campus Jr - Enlèvement de l'amiante
- 7.4.5 Appel d'offres : MB Lord Aylmer, Campus Sr – Finis intérieurs / Ventilation Phase III
- 7.4.6 Appel d'offres : MB École Greater Gatineau – Remplacement du système de chauffage
- 7.4.7 Appel d'offres : MB École secondaire Philemon Wright – Rénovation de salle de classes Phase II
- 7.4.8 Appel d'offres : Tonte de gazon 2013-2014 – école Noranda

7.4.9 Appel d'offres : École St-John's- Remplacement du ponton dans le stationnement pour handicapés

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-231

Adoption du procès-verbal – 30 avril 2013

LA COMMISSAIRE DEXTER PROPOSE d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 avril 2013 tel que présentée.

Adoptée à l'unanimité

Remarques du président

Le président, M. Chiasson, a parlé des réalisations du personnel et des étudiants.

Rapport du directeur général

M. Norman Young est assermenté en tant que commissaire dans la circonscription électorale #2.

Le directeur général présente son rapport écrit qui porte sur les points suivants :

- Gagnants – Chapeau les Filles
- Prix - enseignement de mécanique automobile

C-12/13-232

LA COMMISSAIRE DAVIDSON PROPOSE QUE le conseil félicite officiellement les étudiants et employés qui ont reçu des prix.

Adoptée à l'unanimité

-Canadian Parents for French, Concours Oratoire. Ils y a eu 3 gagnants, 1 dans chacune des catégories suivantes :

Niveau 1 – FLS Base – Pooneh Montazeralsedgh – 2^{ème} place – bourse de 5 000\$

Niveau 2 – FLS Base enrichi – Greta Cecamore – 1^{ère} place – bourse de 20 000\$

Niveau 4 – FLS Immersion – Princessessa Calixte – 2^{ème} place – bourse de 5 000\$

C-12/13-233

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE le conseil félicite officiellement tous les étudiants et les employés qui ont participé à cette initiative.

Adoptée à l'unanimité

-Programme de garderie

-Programme de prématernelle – Certificat d'éligibilité aux enfants de 4 ans dont le code postale se trouve dans une région au rang socio-économique élevé :

Inquiétudes concernant l'interprétation d'éligibilité au programme Passe-Partout

Demande de clarification concernant l'interprétation

-Lettre du Protecteur de l'élève concernant les qualifications des enseignants

C-12/13-234

Nomination d'un commissaire – Circonscription électorale numéro 2

ATTENDU QUE le poste de commissaire pour la circonscription électorale numéro 2 est vacant;

ATTENDU QUE le Comité des parents de la Commission scolaire Western Québec a été dûment consulté;

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE M. Norman Young soit nommé commissaire pour la circonscription électorale n° 2 de la Commission scolaire Western Québec, et qu'un avis public annonçant

cette nomination soit donné selon les conditions énoncées dans la *Loi sur les élections scolaires*.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-235

Rapport du Comité exécutif – 21 mai 2013

LA COMMISSAIRE DAVIDSON PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité exécutif du 21 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-236

Plan de dotation en personnel 2013-2014

LA COMMISSAIRE DAVIDSON PROPOSE QUE le plan de dotation en personnel pour l'année 2013-2014 soit approuvé tel que présenté par le directeur général.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-237

Rapport du Comité de l'éducation – 8 mai 2013

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité de l'éducation du 8 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-238

École intermédiaire Hadley – Voyage à New York

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, le conseil des commissaires approuve le voyage que se propose de faire l'école intermédiaire Hadley à New York du 15 au 17 novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-239

Rapport du Comité des affaires – 9 mai 2013

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité des affaires du 9 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-240

Vente de bâtiment – Centre de formation continue de Pontiac

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité des affaires, la Commission scolaire Western Québec procède avec la demande d'autorisation du MELS pour la vente du Centre de formation continue de Pontiac situé au 26, rue Leslie à Campbell's Bay, Québec.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-241

Transfer de terres – M. Michel Morissette

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que recommandé par le Comité des affaires, la Commission scolaire Western Québec transfère une petite portion de terre à M. Michel Morissette pour 1\$, et il sera responsable pour tous les couts associés à cette transaction.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-242**Droit de passage – Chelsea**

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la Commission scolaire Western Québec accorde une servitude de droit de passage pour le nouveau système d'eau et d'égout pour le nouveau projet de la Crique Chelsea, qui sera prêt en 2014.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-243

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la Commission scolaire soit chargée de déterminer ce qu'il en coûterait pour raccorder l'école Chelsea au nouveau système d'eau et d'égout.

Adoptée à l'unanimité

Bill Wilson quitte la réunion à 20h30.

Sandra Cox, Coordinatrice des services administratifs (ressources financières) a donné une présentation portant sur les changements aux taxes scolaires et aux subventions de péréquation.

C-12/13-244**Changements aux taxes scolaires**

LE COMMISSAIRE R. YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, l'option #3 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-245**Appel au vote**

LA COMMISSAIRE DAVIDSON PROPOSE QUE l'on appelle au vote.

Adoptée à l'unanimité

Résultats du vote sur la motion :

Pour : 10

Contre : 4

Abstention : 1

Motion adoptée

C-12/13-246**Abrogation de la résolution (C-11/12-183) Prêt – Projet géothermique – Namur**

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la résolution C-11/12-183 Prêt –Projet Géothermique – Namur, soit abrogée.

*C-11/12-183 Prêt – Projet géothermique : Agrandissement Namur
LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a
recommandé le Comité des affaires, la commission scolaire demande au
MELS une autorisation révisée d'emprunter un montant de 378 000 \$
sur quatre (4) ans à un taux d'intérêt à être déterminé à la date du
décaissement.*

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-247**Prêt - Projet géothermique – Namur**

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a approuvé un prêt (C-11/12-183) au montant de 378 000,00\$ pour le projet géothermique pour l'agrandissement de l'école Namur;

ATTENDU QUE le projet d'agrandissement de l'école Namur est terminé au cout de 2 064 294,00\$;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE que, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la Commission scolaire demande l'autorisation du MELS pour emprunter 378 000,00\$ pour une période de 5 ans a un taux d'intérêt de 2.98%.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-248**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – Bureau administratif et les écoles D'Arcy McGee/Symmes**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

3916383 Canada Inc. (Fermes Renaud)	\$ 10,232.78
Entretien S. Carrière	\$ 11,497.50

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Fermes Renaud au montant de \$ 10,232.78 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-249**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Buckingham**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entreprises Crêtes 2006	\$ 3,104.32
-------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entreprises Crêtes 2006 au montant de \$ 3,104.32 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-250**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Chelsea**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien S. Carrière	\$ 4,139.10
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 4,139.10 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-251

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Dr. S. E. McDowell

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

Richard Morrissette	\$ 4,548.00
9113-9949 Quebec Inc. (Blue Heron Landscaping)	\$ 13,222.13

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Richard Morrissette au montant de \$ 4,548.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-252

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École Dr. Wilbert Keon

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Richard Morrissette	\$ 2,543.00
---------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Richard Morrissette au montant de \$ 2,543.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-253

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Eardley

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

3916383 Canada Inc. (Fermes Renaud)	\$ 4,548.00
Entretien S. Carrière	\$ 3,449.25

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 3,449.25 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-254

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École Golden Valley

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Aménagement Abitibi Inc.	\$ 2,644.42
--------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Aménagement Abitibi Inc. au montant de \$ 2,644.42 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-255

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Greater Gatineau

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien S. Carrière	\$ 3,449.25
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 3,449.25 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-256

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Lord Aylmer JR/SR & WQCC

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

3916383 Canada Inc. (Fermes Renaud)	\$ 10,232.78
Entretien S. Carrière	\$ 8,278.20

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 8,278.20 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-257

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 –Écoles Hadley/Philemon Wright

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien S. Carrière	\$ 8,049.25
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 8,049.25 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-258

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 –École Maniwaki Woodland

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entreprises Crêtes 2006	\$ 2,069.55
-------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entreprises Crêtes 2006 au montant de \$ 2,069.55 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-259

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Onslow

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entreprises Crêtes 2006	\$ 3,311.28
-------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entreprises Crêtes 2006 au montant de \$ 3,311.28 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-260**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Pierre Elliott Trudeau**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien S. Carrière	\$ 3,449.25
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 3,449.25 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-261**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École Poltimore**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Daniel Brunet	\$ 1,000.00
---------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Daniel Brunet au montant de \$ 1,000.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-262**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École secondaire Pontiac**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Richard Morrissette	\$ 11,948.00
---------------------	--------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Richard Morrissette au montant de \$11,948.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-263**Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Queen Elizabeth**

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Paul Chamberlain	\$ 4,000.00
------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;
 LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Paul Chamberlain au montant de \$ 4,000.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-264

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire South Hull

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

3916383 Canada Inc. (Fermes Renaud)	\$ 4,943.83
Entretien S. Carrière	\$ 3,104.32

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carrière au montant de \$ 3,104.32 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-265

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École secondaire St. Michael's

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entreprises Crêtes 2006	\$ 3,564.22
-------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entreprises Crêtes 2006 au montant de 3 564,22 \$ soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-266

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire St-John's Elementary School

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

Richard Morrissette	\$ 4,468.00
9113-9949 Quebec Inc. (Blue Heron Landscaping)	\$ 7,760.81

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Richard Morrissette au montant de \$ 4,468.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-267

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École élémentaire Wakefield

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien Crêtes 2006	\$ 3,391.76
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien Crêtes 2006 au montant de \$ 3,391.76 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-268

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – Centre de formation Continue de Pontiac (Campbell's Bay)

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Richard Morrissette	\$ 1,773.00
---------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Richard Morrissette au montant de \$ 1,773.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-269

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – Centre d'éducation des adultes de Hull

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entretien S. Carriere	\$ 1,724.62
-----------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entretien S. Carriere au montant de \$ 1,724.62 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-270

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – Centre d'éducation des adultes et formation professionnel de Maniwaki

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Entreprises Crêtes 2006	\$ 3,219.30
-------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Entreprises Crêtes 2006 au montant de \$ 3,219.30 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-271

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – Centre de formation général de Val D'Or

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

Aménagement Abitibi Inc.	\$ 1,954.57
--------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Aménagement Abitibi Inc. au montant de \$ 1,954.57 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-272

Soumission – Produits sanitaires

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues;

Prescott SM	\$ 147,044.82
Romco	\$ 171,855.32
Laboratoire Choisy Ltée	\$ 210,135.74
Wood Wyatt	\$ 215,494.53
Swish Maintenance	\$ 223,335.44

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Prescott SM au montant de \$147,044.82 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-273

Impartition des travaux d'entretien

ATTENDU QUE le conseil des commissaires, à sa réunion du 26 février 2013, a adopté la résolution suivante (C-12/13-167)

C-12/13-167 Abolition de tous les postes de concierges vacants

Étant donné les importantes compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires depuis plusieurs années;

Étant donné que la commission scolaire est en train d'examiner plusieurs options, y compris la restructuration et la fermeture d'écoles dans l'espoir de réduire ses dépenses;

Étant donné que la commission scolaire a la responsabilité de maintenir et de préserver les services éducatifs qu'elle offre à la population étudiante qu'elle dessert;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges (toutes catégories comprises, ainsi que ceux qui sont affectés au quart de nuit) permettra à la commission scolaire de réaliser d'importantes économies;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges permettra d'offrir, à tout le moins, la même qualité de service;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges permettrait à la commission scolaire de se procurer des services seulement quand elle en a besoin et d'après les projections démographiques de la population étudiante;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges faciliterait la préparation des budgets, puisque seuls les montants prévus aux contrats seraient déboursés;

Étant donné que, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la commission scolaire se propose d'abolir tous les postes de concierge à mesure qu'ils deviennent vacants et d'impartir les tâches exécutées par ces employés;

Étant donné qu'aucun employé actuel ne serait mis à pied, rétrogradé ou placé sur la liste des employés excédentaires par suite de la recommandation suivante;

Étant donné la clause 7-5.00 de la Convention collective des employés de soutien;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE cette proposition soit soumise à l'approbation du Comité des relations du travail, et qu'une décision finale soit prise à la réunion du 28 mai 2013 du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE le Comité des relations de travail a tenu deux réunions pour discuter de la proposition de la Commission scolaire d'abolir tous les postes de concierge à mesure qu'ils deviennent vacants et d'impartir les travaux exécutés par ces employés;

ATTENDU QUE l'administration de la Commission scolaire a fourni au Comité des relations de travail tous les renseignements demandés, y compris un document de comparaison des coûts pour faciliter les discussions;

ATTENDU QUE les représentants du Syndicat des employés de soutien et le Comité des relations de travail n'ont présenté aucune solution de rechange ou de contre-offres pour réduire l'impartition et ont invoqué les articles de la Convention collective qui appuient leur position contre l'impartition;

ATTENDU QUE lors de sa réunion, le Comité des relations de travail a tenu un vote sur la proposition susmentionnée de la Commission scolaire; le résultat du vote était 3 voix pour et 3 contre;

ATTENDU QUE l'impartition ne doit causer aucune mise à pied, de placement sur la liste d'employés excédentaires ou de rétrogradation entraînant une baisse de salaire ou une réduction des heures de travail des employés réguliers de la Commission scolaire;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la Commission scolaire abolisse tous les postes de concierge à mesure qu'ils deviennent vacants et impartisse les travaux exécutés par ces employés.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-274

Soumission: MB Campus JR Lord Aylmer– Installation de plafonds suspendus et remplacement du système de chauffage

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues;

Mécanique MAP Inc.	\$ 372,500.00
Barette et Bernard	\$ 380,000.00
Construction GMR	\$ 395,900.00
Gestion DMJ 6739741 Canada Inc.	\$ 412,000.00
Defran Inc.	\$ 518,222.00

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé à l'offre la plus basse conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Mécanique MAP Inc. au montant de \$ 372,500.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-275

Soumission: MB École élémentaire Dr. S. E. McDowell – Enlèvement d'amiante

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

176026 Canada Inc./Amor Construction	\$ 22,888.00
--------------------------------------	--------------

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné la soumission et a recommandé que le contrat soit octroyé à 176026 Canada Inc./Amor Construction;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par 176026 Canada Inc./Amor Construction au montant de \$ 22,888.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-276

Soumission: MB École élémentaire Greater Gatineau - Enlèvement d'amiante

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE une (1) soumission a été reçue;

176026 Canada Inc. /Amor Construction	\$ 17,888.00
---------------------------------------	--------------

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné la soumission et a recommandé que le contrat soit octroyé à 176026 Canada Inc./Amor Construction;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par 176026 Canada Inc./Amor Construction au montant de \$ 17,888.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-277

Soumission: MB Campus JR Lord Aylmer – Enlèvement d'amiante

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

176026 Canada Inc. / Amor Construction	\$ 15,333.00
Barette et Bernard	\$ 32,000.00

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé à l'offre la plus basse conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par 176026 Canada Inc. / Amor Construction au montant de \$ 15,333.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-278

Soumission: MB Campus SR Lord Aylmer– Finis Intérieurs/Ventilation Phase III

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE six (6) soumissions ont été reçues;

Gestion DMJ/6739741 Canada Inc.	\$ 398,495.00
Plano Inc.	\$ 409,000.00
Les Industries CAMA	\$ 421,800.00
Construction GMR	\$ 423,268.00
Defran Inc.	\$ 459,222.00
DLS Construction Inc.	\$ 475,000.00

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé à l'offre la plus basse conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Gestion DMJ /6739741 Canada Inc. au montant de \$ 398,495.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-279

Soumission: MB École élémentaire Greater Gatineau – Remplacement du système de chauffage

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été reçues;

Barette et Bernard	\$ 143,900.00
Emile Séguin & fils Ltée	\$ 183,500.00
Mécanique MAP Inc.	\$ 186,500.00
Gestion DMJ	\$ 209,980.00

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé à l'offre la plus basse conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Barette et Bernard au montant de \$ 143,900.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-280

Soumission: MB École secondaire Philemon Wright – Redéveloppement de Classes Phase II

ATTENDU QUE le projet ci-haut mentionné a été soumis à un appel d'offre;

ATTENDU QUE sept (7) soumissions ont été reçues;

Le Group FIA/4083261 Canada Inc.	\$ 310,000.00
Plano Inc.	\$ 464,000.00
Defran Inc.	\$ 477,822.00
Les Industries CAMA	\$ 479,600.00
Boless Inc.	\$ 488,800.00
Construction GMR	\$ 498,940.00
DLS Construction Inc.	\$ 534,000.00

ATTENDU QUE L. Fortin, FCS Architecte, a examiné les soumissions et a recommandé que le contrat soit octroyé à l'offre la deuxième plus basse;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Plano Inc. au montant de \$ 464,000.00 plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-281

Contrat Tonte de gazon 2013-2014 – École Noranda

ATTENDU QUE une soumission a été reçue;

Aménagement Paysager Mercier	\$ 4,713.98
------------------------------	-------------

ATTENDU QUE la soumission était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Aménagement Paysager Mercier au montant de \$ 4,713.98 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-282

Appel d'offre: École élémentaire St-John's - Remplacement du ponceau d'égouts pluviaux dans le stationnement pour personnes handicapées

ATTENDU QUE trois (3) entreprises ont été invitées à présenter des soumissions relativement à ce projet :

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues;

Construction Jason Hynes Inc.	\$ 14,099.73
Gilbert Morin	\$ 14,297.34
Les Entreprises Brian Stanton Ltée	\$ 9,875.00

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme aux spécifications;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Les Entreprises Brian Stanton Ltée au montant de \$ 9,875.00 soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-283

Rapport du Comité de parents – 15 avril 2013

LA COMMISSAIRE-PARENT KOMM PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal du Comité de parents du 15 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-284

Rapport du Comité de planification et d'examen – 29 avril 2013

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal du Comité de planification et d'examen du 29 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-285

Rapport du Comité de planification et d'examen – 13 mai 2013

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal du Comité de planification et d'examen du 13 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-286

Programme de lait dans les écoles (Phase 19 Projet: G13-14-150)

La commission scolaire Western Québec mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) afin qu'elle procède, en son nom, à l'appel d'offres pour l'achat regroupé de Lait-école pour l'année scolaire 2013-2014.

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle reconnaît que le coût lié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre soit un montant de 0,001 \$ par contenant de lait est inclus dans le prix d'achat du produit.

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la résolution mandatant la Fédération des commissions scolaires du Québec d'aller en appel d'offre pour le Programme de lait dans les écoles (Phase 19 Projet: G13-14-150) soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-287

Rapport du Comité de planification et d'examen

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal du Comité de planification et d'examen du 29 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-288

Adoption des divisions électorales

ATTENDU QUE selon la Loi sur les élections scolaires, la Commission scolaire Western Québec a droit à 8 circonscriptions électorales pour les élections scolaires de 2014;

ATTENDU QUE le MELS a accordé trois (3) divisions supplémentaires à la Commission scolaire Western Québec, pour un total de onze (11) divisions électorales pour les élections scolaires de novembre 2014;

ATTENDU QUE la WQSB doit redessiner ses délimitations des frontières électorales pour refléter ce changement de dix-neuf (19) divisions électorales à onze (11) divisions électorales;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a formé le Sous-comité des frontières électorales pour réviser les scénarios possibles et faire une recommandation au conseil des commissaires pour redessiner les divisions électorales de la commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE le Sous-comité des frontières électorales s'est rencontré, a révisé les scénarios, et a recommandé un projet de divisions, décrivant les délimitations des divisions électorales proposées;

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Sous-comité des frontières électorales, le projet de divisions pour les élections scolaires 2014, soit adopté tel que présenté, et que les divisions électorales proposées de la CSWQ se décrivent comme suit:

Circonscription électorale 01 (1214 électeurs):

Elle comprend les municipalités régionales de comté (MRC) de Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Abitibi et La Vallée-de-l'Or.

Elle comprend également les réserves indiennes de Kebaowek, Timiskaming, Pikogan et Lac-Simon.

Circonscription électorale 02 (1385 électeurs):

Elle comprend les municipalités suivantes: Rapides-des-Joachims (M), Lac-Nilgaut (NO), Sheenboro (M), Chichester (CT), Waltham (M), L'Isle-aux-Allumettes (M), Mansfield-et-Pontefract (M), Fort-Coulonge (VL), L'Île-du-Grand-Calumet (M), Campbell's Bay (M), Otter Lake (M), Litchfield (M) et Bryson (M).

Circonscription électorale 03 (1700 électeurs):

Elle comprend les municipalités suivantes: Thorne (M), Clarendon (M), Shawville (M), Portage-du-Fort (VL), et Bristol (M).

Circonscription électorale 04 (1716 électeurs):

Elle comprend la municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-la-Gatineau.

Elle comprend également les réserves indiennes de Kitigan Zibi et Lac-Rapide.

Elle comprend aussi les municipalités suivantes: Alleyn-et-Cawood (M) et La Pêche (M).

Circonscription électorale 05 (1156 électeurs):

Elle comprend les municipalités de Chelsea (M) et Cantley (M).

Circonscription électorale 06 (1507 électeurs):

Elle comprend la municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau et les municipalités suivantes: Notre-Dame-de-la-Salette (M), Val-des-Monts (M) et L'Ange-Gardien (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale sud et du prolongement de la montée Mineault, ce prolongement, cette montée et la limite municipale jusqu'au point de départ.

Circonscription électorale 07 (1392 électeurs):

Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Gatineau et de la limite municipale nord, cette limite, la montée Mineault, son prolongement, la limite municipale et la rivière Gatineau jusqu'au point de départ.

Circonscription électorale 08 (1247 électeurs):

Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre du chemin Notch et de la limite municipale nord, cette limite, la rivière Gatineau, la limite municipale sud, le prolongement du boulevard Saint-Raymond, une ligne entre l'intersection de ce boulevard et du chemin d'Aylmer et l'intersection du chemin McConnell et du chemin Allen, le prolongement de ce chemin, le boulevard des Allumettières, le prolongement de la rue des Scouts, cette rue, le boulevard du Plateau, le chemin Vanier, le chemin de la Montagne et le chemin Notch jusqu'au point de départ.

Circonscription électorale 09 (1540 électeurs):

Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit:

en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et du chemin Notch, ce chemin, le chemin de la Montagne, le chemin Vanier, le boulevard du Plateau, la rue des Scouts, son prolongement, le boulevard des Allumettières, le prolongement du chemin Allen, une ligne entre l'intersection du chemin Allen et du chemin McConnell et l'intersection du chemin d'Aylmer et du boulevard Saint-Raymond, le prolongement de ce boulevard, la limite municipale sud, le prolongement de la rue Bell, la ligne arrière de cette rue (côté est), la ligne arrière de la rue Arial (côté nord), la ligne arrière du chemin Foley (côté est), le chemin d'Aylmer, la rue Samuel-Edey, le boulevard des Allumettières, le chemin Klock, le chemin Pink et la limite municipale jusqu'au point de départ.

Circonscription électorale 10 (1742 électeurs):

Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et du chemin Eardley, ce chemin, la rue Park, la rue Principale, le boulevard Wilfrid-Lavigne, le boulevard des Allumettières, la rue Samuel-Edey, le chemin d'Aylmer, la ligne arrière du chemin Foley (côté est), la ligne arrière de la rue Arial (côté nord), la ligne arrière de la rue Bell (côté est), le prolongement de cette rue et la limite municipale jusqu'au point de départ.

Circonscription électorale 11 (1785 électeurs):

Elle comprend la municipalité de Pontiac.

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et du chemin Pink, ce chemin, le chemin Klock, le boulevard des Allumettières, le boulevard Wilfrid-Lavigne, la rue Principale, la rue Park, le chemin Eardley et la limite municipale jusqu'au point de départ.

Pour: 13

Contre: 2

Motion adoptée

C-12/13-289

Expulsion – élève de l'école intermédiaire Symmes

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de discipline, l'élève (9969825) soit expulsé de l'École intermédiaire Symmes et soit exclu de toutes les écoles et tous les services de la Commission scolaire Western Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-290

Expulsion – élève de l'école secondaire Philemon Wright

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de discipline, l'élève (9935032) soit expulsé de l'École secondaire Philemon Wright et soit exclu de toutes les écoles et tous les services de la Commission scolaire Western Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-291

Expulsion – élève de l'école secondaire Philemon Wright

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de discipline, l'élève ((0048116) soit expulsé de l'École secondaire Philemon Wright et soit exclu de toutes les écoles et tous les services de la Commission scolaire Western Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

Date de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 25 juin, 2013.

C-12/13-292

Levée de la séance

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE la levée de la séance à 21h30.

Adoptée à l'unanimité

RV/nb